Énergies renouvelables en Nord - Pas de Calais - Chiffres 2012

Énergies renouvelables en Nord - Pas de Calais - Chiffres 2012
Poids (4,71 Mo), Format (PDF)

Télécharger

- Résumé Résumé
- Références
- Sur le même sujet

Résumé

En Nord-Pas de Calais, la première énergie renouvelable est le bois. Vient ensuite l'éolien qui a connu un fort développement ces dernières années. La valorisation électrique de la biomasse, la géothermie et les énergies solaires complètent le panel des énergies renouvelables de notre région et évoluent aussi positivement. Néanmoins, son faible potentiel en énergie hydraulique (terrestre) maintiendra probablement le Nord-Pas de Calais en retrait d'autres régions dotées de grands barrages.

En tenant compte des limites de l'exercice, détaillées dans la publication, la production d'énergie renouvelable régionale 2012 serait de l'ordre de 5 600 GWh. Depuis 2009, cela représenterait une évolution située entre +15% et +25% selon les références utilisées.

- Résumé
- Références Références
- Sur le même sujet

Références

Identification

- Titre :

  Énergies renouvelables en Nord - Pas de Calais - Chiffres 2012

- Type de document :

  Rapport

- Auteur :

  Observatoire Climat Hauts-de-France

- Editeur :

  Observatoire Climat Hauts-de-France

- Date de publication :

  2013

- Dernière modification le :

  09/12/2013

- Taille du document :

  16 p.

- Langue :

  Français

Classement

- Thèmes abordés :
- Mots-clés :

  énergies renouvelables, bois, solaire, géothermie, éolien, hydraulique, valorisation biomasse, agrocarburants, réseaux gaz, réseaux chaleur

- Niveau :

  Intermédiaire

Accès

- Modalités d'accès :

  Libre

- Contraintes d'utilisation :

  Citation de la source

- Règles d'usage :

  Licence Creative Commns CC-BY-SA v4.0

- Résumé

- Références
- Sur le même sujet Sur le même sujet

Sur le même sujet

> Pensez à consulter les données disponibles dans l'indicateur dédié aux énergies renouvelables !

> Le SRCAE contient des objectifs spécifiques dédiés aux EnR. Il est disponible ici.

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. Pour en savoir plus